

# Procès-verbal du Conseil d'Ecole du mardi 13 octobre 2020

## Présents :

### - Enseignants :

Messieurs Caro (Directeur), Gall et Gerson

Mesdames Haddad, Ragani, Majo, Le Goff, Creusat, Chauvin-Liegard, Doula-Mansart

### - Parents d'Elèves Indépendants (élus et suppléants) :

Monsieur Kazanci

Mesdames Cahn-Bouchou, Oskargil, Nakache, Dahan, Moleirinho, Leon Prosper, Meziane

### - Mairie :

Madame Levitt (Conseillère Municipale)

Madame Picard (Responsable des Affaires Scolaires)

## Excusés :

- Parents d'élèves excusés : Mme Blaszezykowska

- IEN : Monsieur Sarie

Préambule : présentation et tour de table (car l'Equipe Pédagogique, la Liste des Représentants de Parents d'Elèves et même l'Equipe Municipale sont en grande partie renouvelées cette année).

Nous avons pris le parti de ne pas établir à l'ordre du jour de point précis concernant la situation sanitaire et le protocole qui en découle, car il nous a paru plus judicieux qu'il transparaisse à travers l'ensemble des points abordés car les incidences sont générales et empiriques.

## 1- Bilan de la rentrée scolaire

- Le Règlement Intérieur de l'Ecole n'a pas changé et est adopté à l'unanimité.

Bien entendu, son contenu a été en quelque sorte annexé par la superposition des impondérables en lien avec le protocole sanitaire, en matière d'horaire, d'organisation, de circulation à l'intérieur du bâtiment...

Nous rappelons qu'une circulaire interdit l'usage des téléphones portables dans les écoles et même durant les événements exceptionnels (se déroulant hors de l'établissement) tels que les activités sportives, les sorties et les voyages scolaires.

- Les commandes de matériel ne sont pas arrivées en temps et en heure cette année (à savoir durant la semaine de la pré-rentrée comme nous l'espérions). Des manques étaient notables auprès de l'ensemble des prestataires :

Majuscule (fourniture scolaire)

Pichon (fournitures pour les travaux manuels et artistiques)

La Victoire (papier)

Librairie « les Mots Mêlés »

Tout est à présent rentré dans l'ordre, exception faite de la commande de papier, arrivée incomplète. Une relance de la mairie auprès du fournisseur a été faite (dans l'attente d'une réponse).

- Des travaux demandés depuis plusieurs mois (voire même plusieurs années comme en attestent les procès-verbaux des Conseils d'Ecole) avaient de nouveau été communiqués aux services dédiés, mais aucun n'a été effectué durant l'été.

Pour rappel, certaines de ces demandes sont référencées au sein du DUERP (le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), que j'ai rempli (à la demande de l'institution de l'Education Nationale) en début d'année 2020.

Par conséquent, le 28 septembre, une liste récapitulative de nos demandes (pour certaines anciennes) a été transmise à la mairie par le biais du programme Fluxnet. Une visite de l'école s'est ainsi organisée le lundi 5 octobre avec plusieurs représentants de la municipalité (à savoir Mesdames Tordjman, Loiseau et Picard) afin de constater la nécessité de procéder à ces aménagements et envisager leur mise en œuvre.

- Il est à noter que les locaux étaient sales à la rentrée et que le ménage n'est globalement pas satisfaisant. L'ouvrage des femmes de ménage et leur assiduité ne sont pas remis en cause, mais la tâche d'entretien quotidien apparaît difficile à remplir compte-tenu des heures et des effectifs qui lui sont dévolus.

Mme Levitt précise qu'un nettoyage plus approfondi de l'école est prévu pendant les vacances de la Toussaint. Toutefois les travaux ne sont pas envisagés à cette date, la municipalité s'attache à un recensement des demandes de travaux dans un premier temps. Mme Levitt note en urgence la demande concernant l'étanchéité des fenêtres, le revêtement de la cour et les garde-corps autour des marches à l'entrée de l'école (avant fin 2020).

Précisons que le dossier de l'entretien des locaux apparaît comme prioritaire pour Monsieur le Maire et qu'un travail en collaboration a été initié avec les directeurs d'école, à l'occasion d'une réunion en date du lundi 14 septembre.

Concernant les effectifs, suite à trois radiations enregistrées courant octobre, l'école compte aujourd'hui 220 élèves (soit un élève en-dessous du seuil de fermeture). La structure de l'école est la suivante :

CP A (Mme Haddad) : 24 élèves

CP B (Mme Ragani) : 22 élèves

CE1 A (Mme Majo) : 22 élèves

CE1 B (Mme Chelly les jeudis et vendredis et M. Gerson les lundis et mardis) : 23 élèves

CE2 A (Mme Chauvin-Liegard) : 25 élèves

CE2 B (Mme Creusat) : 23 élèves

CM 1 (M. Caro les jeudis et vendredis et Mme Doula-Mansart) : 28 élèves

CM1 - CM2 (M. Gall) : 25 élèves (13+12)

CM2 (Mme Le Goff) : 28 élèves

Le jeudi 3 septembre au matin, Mme Medjber (directrice de l'école Pierre et Marie Curie) et Monsieur Caro (directeur de l'école Saint-Exupéry) ont accueilli (ici, à Saint-Exupéry) Monsieur Sarie (IEN), Monsieur Da Silva (Député) et son Assistante Parlementaire, Monsieur Leleux (Maire), Madame Tordjman (Elu aux Affaires Scolaires), Mesdames Loiseau et Picard (en qualité de représentantes du Service Scolaire), pour une visite protocolaire de rentrée.

Cette rencontre a permis d'aborder les conditions de cette rentrée scolaire très spécifique et inédite (protocole sanitaire), les missions des enseignants, les conséquences du confinement (notamment concernant les méthodes de travail, mais aussi les perspectives (à l'échelle locale et nationale).

## 2 - Compte de l'école

Le compte OCCE de l'école était créditeur à hauteur de 5016,32 euros, en date du 1<sup>er</sup> septembre. Ce solde prend en compte le paiement annuel de l'adhésion à l'OCCE et du règlement des assurances scolaires pour les élèves et enseignants, dont le montant s'élève à 491,40 euros.

Les comptes de l'an dernier (signés par Madame Dahan) ont été communiqués à l'OCCE dans les délais requis (à savoir avant le 30 septembre).

## 3 – Sécurité et Santé

Cette année encore, plusieurs exercices de simulation sont prévus :

- Comme chaque année, trois exercices d'évacuation doivent être effectués. Le premier (devant se tenir dans le mois qui suit la rentrée) s'est déroulé (sans incident) le mardi 22 septembre au matin.

- Concernant les exercices de PPMS (Projet Particulier de Mise en Sécurité), un exercice sur le thème « attentat-intrusion » devait de tenir avant les vacances de la Toussaint. Sa mise en place nécessitait des

recommandations pour répondre au protocole sanitaire. Le groupe académique dédié y a travaillé afin de nous proposer un document d'accompagnement adapté.

L'exercice a été fixé dans la semaine actuelle et nous l'avons organisé hier, lundi 12 octobre en début d'après-midi. La posture à adopter (pour l'ensemble des classes de l'école) était : « Se Cacher ». La Fiche d'Observation renseignée a été communiquée à l'Inspection et à la Mairie.

- Un deuxième exercice PPMS (sur le thème « Risques majeurs ») doit se dérouler entre février et juin 2021. La thématique sera choisie en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Au sujet des PAI (Projet d'Accueil Individualisé), de nouvelles modalités entrent en vigueur en cette rentrée. Ainsi, je cite : « *Les équipes des établissements se conforment (en cas d'urgence) aux prescriptions du médecin signataire du PAI, en l'occurrence le médecin traitant (spécialiste ou généraliste) qui les a rédigées et qui a signé le protocole. L'application de ce PAI n'est pas subordonnée à la contre-signature par le médecin de l'Education nationale* ».

#### 4- Evaluations

- Cette année encore, les classes de Cycle 2 sont soumises à des évaluations :

Evaluations (nationales) CP et CE1 : la passation s'est déroulée entre le *lundi 14 septembre* et le *vendredi 25 septembre*.

Evaluations (départementales) CE2 : la passation s'est déroulée entre le *lundi 14 septembre* et le *vendredi 25 septembre*.

- Les résultats seront analysés et communiqués dès que possible aux parents d'élèves concernés.

Le LSU (Livret Scolaire Unique) sera complété, cette année encore, sous sa forme semestrielle :

La première remise se déroulera la semaine du 18 janvier 2021

Le second parviendra aux familles durant la semaine du 14 juin 2021

#### 5- Vacances apprenantes et APC

- Les « vacances apprenantes » sont reconduites pour les vacances d'automne, sur la semaine du 19 au 23 octobre. Les stages (d'une durée de 15 heures) seront répartis sur les cinq matinées de la semaine (du lundi au vendredi) et concerneront uniquement les élèves de cycle 3 (CM1 et CM2). Pour le groupe scolaire de la Plante aux Flamands, le stage se déroulera sur le site de l'école Pierre et Marie Curie.

Concernant l'école, le dispositif concernera un total de 11 élèves (à savoir : 5 CM1 et 6 CM2).

Les Accompagnements Pédagogiques Complémentaires ont débuté la semaine du 14 septembre.

En période 1, le dispositif a concerné : 23 élèves de l'école.

#### 6 - Piscine

Les deux classes de CP se rendent à la piscine (le mardi après-midi) en ce premier trimestre, sur la période du lundi 14 septembre au vendredi 4 décembre (pour un total de 10 séances).

Un questionnement demeure quant aux deuxièmes et troisièmes trimestres, toujours en fonction du protocole sanitaire et de ses exigences.

#### 7- Projets et événements de l'année

Compte-tenu des restrictions induites par la situation sanitaire préoccupante que nous connaissons, pour l'heure, seules les sorties régulières à l'emploi du temps sont autorisées pour les écoles.

En outre, compte-tenu du protocole sanitaire en vigueur, de nombreuses manifestations habituelles, telles que la Semaine du Sport, les rencontres sportives inter-écoles, le Cross du Téléthon, le FunAthlé, les

projets unissant les élèves de CM2 et les 6<sup>ème</sup> du collège (dans le cadre de la liaison inter-degré)... risquent de ne pas avoir lieu cette année (encore une fois).

- Pour l'heure, nous sommes aussi dans l'expectative quant à la tenue des classes découvertes pour l'année en cours. Mme Picard précise que la Mairie travaille actuellement en collaboration avec l'Inspection (Mme Gallois) afin de réfléchir à de nouvelles modalités d'activités proposées aux élèves compte tenu de la situation sanitaire (faire venir des intervenants dans les écoles, envisager des séjours plus courts...). Un bilan sera transmis aux écoles en décembre 2020.

- Le projet « Orchestre à l'Ecole » de la classe de CM1 se poursuit. Les élèves se rendent (comme l'an dernier) chaque jeudi (entre 14h15 et 16h15) au conservatoire de la ville pour une heure de pratique par atelier, puis une heure d'orchestre. Là encore, un protocole sanitaire adapté est en vigueur (notamment pour les instruments à vent).

- Les deux classes de CP ont pu profiter de la tenue (cette année encore) d'ateliers de présentations d'instruments de musique par le Conservatoire de la ville (sous la modalité d'une classe par jour).

- Les classes de CE2 bénéficieront à nouveau des interventions du Sigidurs concernant le tri de déchet, le recyclage et l'éco-compostage.

- Compte-tenu de la situation sanitaire, nous ne prévoyons ni fête de fin d'année, ni sortie de fin d'année.

- Il est à noter que le photographe sera présent dans l'école le mardi 17 novembre au matin, pour les prises de vue individuelles.

#### 8- Calendrier des Conseils d'Ecole

Voici les dates proposées pour la tenue des deux prochains Conseils d'Ecole de l'année scolaire :

Mardi 9 février 2021 à 18h15

Mardi 15 juin 2021 à 18h15